



***Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane***

CULTURE ET ÉDUCATION POPULAIRE

**LABANQUE - CENTRE DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION EN ARTS VISUELS -
SIGNATURE D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES AVEC EUGENIE
DEBAILLEUX**

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay organise à Labanque, du 16 septembre 2023 au 4 février 2024, l'exposition *À nos élans*,

Considérant qu'à cette occasion, il y a lieu d'organiser des actions culturelles à destination du public,

Considérant que Eugénie DEBAILLEUX, plasticienne polyvalente, réunit toutes les compétences artistiques pour réaliser deux ateliers de découverte de la céramique à Labanque en direction du public individuel (dès 14 ans) en lien avec l'exposition *À nos élans*,

Considérant qu'en application de l'article R.2123-1 3° du code de la commande publique, il y a lieu de signer un contrat de prestations artistiques d'une durée allant de la notification au 17 décembre 2023 avec Eugénie DEBAILLEUX domiciliée à Saint-Amand-les-Eaux (59230), 35 rue Vincent, ayant pour objet l'organisation de deux ateliers de découverte de la céramique durant 2 week-ends, qui se dérouleront à Labanque, pour un montant forfaitaire de 3 876 euros nets de taxes qui comprend les honoraires de l'intervenante, la conception, la préparation et l'animation des ateliers, le matériel, la cuisson des réalisations, les frais de transport et de restauration,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

DECIDE de signer un contrat de prestations artistiques d'une durée allant de la notification au 17 décembre 2023, avec Eugénie DEBAILLEUX domiciliée à Saint-Amand-les-Eaux (59230), 35 rue Vincent, ayant pour objet l'organisation de deux ateliers de découverte de la céramique en direction du public individuel dès 14 ans, qui se dérouleront à Labanque, dans le cadre de l'exposition « A nos élans » pour un montant forfaitaire de 3 876 euros nets de taxes qui comprend les honoraires de l'intervenante, la conception, la préparation et l'animation des ateliers, le matériel, la cuisson des réalisations, les frais de transport et de restauration.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le .. **2.6. SEP. 2023**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



DAGBERT Julien

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **29 SEP. 2023**

Et de la publication le : **29 SEP. 2023**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



DAGBERT Julien